EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBER DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 15/09/2020 Reçu en préfecture le 15/09/2020

Affiché le

ID: 059-215903691-20200914-20200914-DE

DU 14 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE:

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 21
- de votants 27

OBJET

COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS **DE CHARGES - DESIGNATION DE REPRESENTANTS**

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 15/09/2020 Et que la convocation du Conseil avait été faite le 08/09/2020

L'an deux mil vingt Le quatorze septembre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale, Sous la présidence de M. Philippe BAUDRIN, Maire

Etaient présents : Corinne Collet, Damien Desrousseaux, Christophe Riff, Christine Mercier, Jean-Michel Delannoy, Henri Dumoulin, Alison Malaboeuf, Hubert Ledoux, Jean-Claude Réziga, Sonia Glineur, Carine Grand, Richard Preuvot, Salvatore Spoto, Laurent Blondeau, Gilbert Montay, Guy Collet, Philippe Baudrin, Isabelle Plouvier, Béatrice Le Maignent, Agnès Devémy

Etaient excusés: Marie-Pascale Thuillet, Sonia Pirotte, Véronique Porquet, Bernard Meresse, Aboubakeur Ait Baha, Laura Philippe,

Procurations respectives à : Chantal Desrousseaux, Philippe Baudrin, Corinne Collet, Laurent Blondeau, Damien Ramez, Christine Mercier

Un scrutin a eu lieu, Mme Alison Malaboeuf a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Conformément aux dispositions du IV° de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, le Conseil Communautaire du 10 juillet 2020 a institué une Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) pour le mandat 2020-2026. La CLETC a pour finalité l'évaluation des charges transférées des communes membres à Valenciennes Métropole, lors de chaque nouveau transfert de compétence.

La CLETC proposera les modalités de transfert de charges et rendra ses conclusions en approuvant un rapport sur l'évaluation du transfert de charges, sur la base des règles définies par la loi. Ce rapport sera adressé aux Maires des communes membres.

Afin de limiter le nombre d'instances et de réunions, il est proposé de mettre en place une Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges, reprenant la configuration du conseil communautaire de Valenciennes Métropole. Il est donc proposé au Conseil Municipal de délibérer en reprenant comme membres de la CLECT, les délégués communautaires titulaires de la commune : M. Philippe BAUDRIN et Mme Corinne COLLET.

Ce faisant, lorsque la CLETC se réunira, elle le fera préalablement à un conseil communautaire.

Le conseil municipal, entendu ce qui précède et après en avoir délibéré, décide par 5 voix contre et 22 voix pour de nommer M. Philippe BAUDRIN et Mme Corinne COLLET commissaires titulaires de la CLECT.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme, MAING, le 15/09/2020

La Directrice générale des services

I. SERAFIN